

BTS - Opticien Lunetier (BTS OL)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Faire l'analyse de la vision, établir la formule de l'équipement,
- Procéder aux commandes nécessaires,
- Préparer et contrôler l'équipement, (lunettes ou lentilles),
- Procéder aux essais, adapter l'équipement,
- Effectuer ou faire effectuer les réparations courantes,
- Accueillir et conseiller le client.

Entreprises d'accueil

Magasins d'optique lunetterie

- Services commerciaux des entreprises d'optique
- Services d'optique lunetterie

Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus
- **Niveau d'entrée** : Baccalauréat + une première année en BTS Opticien Lunetier avec passage en 2e accordé par le conseil de classe.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.
- **Cas particuliers** : Formation particulièrement adaptée aux élèves ayant échoué au BTS et qui souhaitent redoubler en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

** Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Formation par apprentissage

Code diplôme Code RNCP

32033107

38360

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2, soit 120 crédits ECTS.

Durée de la formation

677 heures (sur 1 an).
Démarrage en septembre

Durée du contrat

1 an, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
2,5 jours en UFA,
2,5 jours en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Saint Gabriel

16 bis rue Traversière
43200 YSSINGEAUX
04 71 65 75 11
adm.escy@orange.fr
www.escy.net

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Gestion de l'entreprise
	Communication du secteur lunetier
	Mathématiques.
	Culture générale et expression
	LV1
	LV2 (Facultatif)
Matières professionnelles	Étude technique des systèmes optiques.
	Analyse de la vision.
	Examen de vue.
	Prises de mesures et adaptation.
	Etudes réalisation et contrôles d'équipement
	Magasin d'application
	Optique géométrique et physique.

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
Etude technique des systèmes optiques	3	Ponctuel	Écrit
Economie et Gestion de l'entreprise	5	Ponctuel	Écrit
Optique géométrique et physique	3	Ponctuel	Écrit
Culture générale et expression	2	Ponctuel	Écrit
Analyse de la vision	6	Ponctuel	Écrit
Mathématique	2	Ponctuel	Écrit
Langues vivantes	2	CCF	Oral
Activités en milieu professionnel	2	CCF	Oral
Contrôle d'équipement et réalisation Technique	4	CCF	Pratique
Examen de vue et prises de mesures et adaptation	4	Ponctuel	Pratique

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	202	2019
Taux de réussite globaux	85%	0	87,06%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	90%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	92%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	95%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	88%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	80%	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	44%	75%	70%
Taux de poursuite d'étude	50%	44%	18%
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	83%	86%	87%

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Licence universitaire
- Licences pro (Sciences de la vision, métiers de l'optique)
- Spécialisation en optométrie (CQP)
- École d'ingénieur sciences de la vision

Débouchés professionnels :

- Opticien Lunetier
- Responsable en réfraction et équipements optique
- Optométriste
- Ingénieur

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 7 660 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1re année	27%	43%	53%*	100 %*
2e année	39%	51%	61 %*	100 %*
3e année	55%	67%	78 %*	100 %*

** Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.*

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1er équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de la date d'ouverture de Parcoursup (sous réserve du nombre de places disponibles).

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires

** Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.*

Accès par transport

Parking gratuit sur place.

Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.

Parc à vélo.

Ligne de bus à proximité (Le Puy-Yssingeaux, St Etienne-Yssingeaux et vilklages environnants).

Transports scolaires (Idem).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie

Les + de la formation

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA
- Liste de logements chez l'habitant transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

Atelier, magasin d'application, Salles d'examen de vue

Coordonnées de l'UFA



Lycée Saint Gabriel

16 bis rue Traversière
43200 YSSINGEAUX
04 71 65 75 11
adm.escy@orange.fr
www.escy.net

CFA de rattachement :



(siège régional) 4 rue de
l'Oratoire 69300 CALUIRE
ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901

Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET :

50304921500026